

Soutien à Jean-François Chalot !

Les associations et syndicats parties prenantes du Comité Droits, Libertés, Solidarité du sud Seine-et-Marne apportent tout leur soutien à Jean-François Chalot qui comparaîtra au tribunal de Fontainebleau Le 26 novembre prochain.

Fontainebleau, ville riche, accueille aussi un ensemble de personnes sans logis. Ils ont besoin de lieux de détente, de rencontre, où ils trouvent nourriture et hygiène. Face à la carence de la ville, des associations et des personnes solidaires leur ont toujours apporté leur soutien.

C'est le cas de Jean-François Chalot. Ancien élu municipal de Vaux-le-Pénil, il n'a jamais cessé de s'engager en faveur des personnes les plus fragiles, notamment des personnes sans domicile, et pour la défense de leurs droits.

En juillet 2024, à Fontainebleau, alors qu'il intervenait auprès de personnes sans domicile faisant l'objet d'un contrôle de la police municipale, il a été interpellé et menotté. Il affirme avoir subi des violences au cours de cette intervention qui l'a conduit à être hospitalisé. Une plainte a ensuite été déposée contre lui, inversant les situations.

Au-delà de cette affaire judiciaire, c'est une question de fond qui est posée : quelle place notre société accorde-t-elle aux personnes sans domicile et à celles et ceux qui les accompagnent et les défendent ?

La précarité ne doit pas être criminalisée. Les personnes vivant à la rue doivent être considérées avec dignité et respect. Les collectivités, les associations et les institutions publiques doivent travailler ensemble pour leur proposer un véritable accompagnement, plutôt que multiplier les contrôles, les mesures d'exclusion ou les réponses répressives.

Au cours de l'histoire toutes les avancées sociales et sociétales ont eu pour socle la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité ; y renoncer marquerait un tragique retour en arrière, comme l'histoire nous l'a enseigné.

Au nom de ces valeurs, nous apportons tout notre soutien à Jean-François Chalot et serons présents à ses côtés le 26 novembre prochain.

Rendez-vous le jeudi 26 novembre 2026 à 9h,
Tribunal judiciaire, 159 rue Grande, 77300 Fontainebleau

comite-droits-77sud@proton.me